

Le défi canadien

Claude Villeneuve

COLLABORATION SPÉCIALE

L'automne dernier le Gouvernement du Canada a proposé aux gouvernements provinciaux un plan d'action national pour atteindre les objectifs auxquels il s'était engagé en signant le Protocole de Kyoto : réduire en moyenne entre 2008 et 2012 sa production de gaz à effet de serre à un niveau inférieur de 6% de ses propres émissions de 1990. Par rapport aux émissions actuelles, cela signifie une réduction de l'ordre de 30%. Cet objectif est-il réalisable ?

Un problème qu'on n'a pas voulu voir venir...

Le problème des changements climatiques est à l'ordre du jour politique depuis plus de 15 ans. La Commission Brundtland¹, dans son rapport « Notre avenir à tous » en faisait largement état. La commission au terme de neuf cent jours de travaux et d'audiences dans le monde exhortait les gouvernements à agir de façon responsable en appliquant le principe de précaution. Ce principe dit qu'on ne doit pas attendre d'avoir une certitude scientifique absolue avant de prendre des mesures pour prévenir des conséquences potentiellement désastreuses d'un problème environnemental, On demandait donc de stabiliser le plus vite possible les émissions de gaz à effet de serre qui étaient déjà désignées par plusieurs scientifiques sérieux comme le facteur déterminant du réchauffement planétaire. Cette demande amena d'abord la création du Groupe intergouvernemental d'Étude du Climat (GIEC), un regroupement de scientifiques du monde entier chargés par leurs gouvernements de creuser l'hypothèse des changements climatiques et de faire rapport, puis à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques qui fut signée par 186 pays lors du Sommet de Rio en 1992.

Pendant la décennie 1990, malgré le fait que les preuves s'accumulaient en faveur de l'hypothèse d'un changement climatique influencé par l'activité anthropique, le Gouvernement du Canada a été très timide dans les mesures mises en œuvre pour lutter contre ce phénomène. Son approche axée sur le volontariat n'a d'ailleurs produit aucun résultat tangible et les émissions ont continué d'augmenter à mesure que notre économie se développait. Lorsque monsieur Chrétien a décidé de provoquer la ratification du Protocole de Kyoto en septembre 2002, le Canada s'est retrouvé dans la fâcheuse situation de la cigale imprévoyante de Jean de La Fontaine... Comment faire pour rattraper le temps perdu ?

Des solutions qui font peur un peu...

En fait, le Canada se retrouve un peu comme certains d'entre nous qui, après les agapes des Fêtes, se rendent compte que le maillot de bain sera disgracieux en mars... Vite au régime ! Mais réduire les émissions de gaz à effet de serre signifie-t-il qu'il faille couper dans notre économie et réduire notre production ou notre mobilité?

¹ La Commission mondiale sur l'environnement et le développement a parcouru le monde en faisant des audiences à la demande des Nations Unies sur les problèmes qui opposaient l'environnement et le développement. Son rapport, publié en 1987 et traduit en français en 1988 par les Éditions du Fleuve a popularisé la notion de développement durable à l'échelle planétaire.

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La Presse # 10

Toujours à l'écoute des rumeurs venues du sud, notre milieu des affaires a réagi avec une grande nervosité, surtout que le gouvernement avait été pusillanime depuis la signature de la Convention... Alors, on a changé les règles du jeu ? Mais ce n'est pas juste !

Hauts cris, révolte de l'Alberta et menaces de séparation de la province la plus pauvre du Canada (puisqu'elle n'a pas encore de taxe de vente provinciale), prévisions alarmistes des gourous de l'économie (qui n'hésitent pas à ridiculiser les prévisions climatiques, mais qui alimentent leurs modèles avec des hypothèses beaucoup plus discutables); la levée de boucliers a fait du bruit! Pourtant, le gouvernement fédéral n'a pas encore réparti les réductions et promet de l'aide à la fois aux secteurs et aux provinces pour atteindre les objectifs !

Il reste encore beaucoup de négociations avant d'obtenir un réel plan d'action avec des moyens, des mécanismes de mise en œuvre et des responsabilités chiffrées ! Par exemple, on apprenait en janvier que le secteur de l'assemblage automobile avait été soustrait de l'application des réductions d'émissions liées au Protocole de Kyoto. En vertu de quoi ? Bien malin qui saura le faire avouer aux politiciens ! Et surtout, qui peut prédire quel sera le prochain secteur épargné ?

Un plan en trois phases

En faisant une projection de la croissance de nos émissions d'ici 2010, le Canada² devra réduire de 240 mégatonnes (millions de tonnes) ses émissions annuelles pour atteindre ses objectifs et ce d'une façon nette. En d'autres termes, il s'agit d'éviter entre 2008 et 2012 d'émettre l'équivalent de un milliard deux cent millions de tonnes de CO₂. Le défi peut paraître grand, mais il faut voir que nous en émettons trois fois plus et que nous pourrions comptabiliser dans la période de référence des émissions qui sont encourues auparavant. Ainsi, le Canada a établi un plan en trois phases qui visent essentiellement le secteur du transport, les gros émetteurs industriels, le développement de technologies et d'infrastructures, les gains d'efficacité, les puits de carbone que représentent l'agriculture et la foresterie et finalement le recours à des achats de permis sur le marché international. La première phase qui est débutée depuis 1997 vise à continuer les actions déjà entreprises et devrait nous permettre de réduire de 80 mégatonnes d'ici 2012. La seconde, qui devrait se développer à partir du prochain budget fédéral vise des réductions de 100 mégatonnes. La dernière étape, qui dépend du succès relatif des deux autres, devrait se mettre en place à mesure que les résultats des deux premières seront connus, que les technologies nouvelles seront disponibles etc. Elle vise à combler la différence avec l'objectif global. Belle stratégie sur le papier, mais qui suppose la collaboration des parties intéressées, en particulier les citoyens, les industries et les gouvernements provinciaux, ainsi qu'une grande rigueur dans l'application, le financement et le suivi des diverses mesures proposées.

Trente millions de tonnes par année pour les citoyens ?

Le plan canadien voudrait que les citoyens, d'ici 2012, assument le huitième des efforts de réduction des GES, c'est-à-dire réduire d'environ une tonne par année nos émissions individuelles. Cela se fera naturellement dans nos choix de consommation, particulièrement dans le secteur du transport et dans le secteur résidentiel. Comment cela est-il possible ? Devrons-

² On peut consulter le Plan du Canada en ligne à l'adresse
http://www.climatechange.gc.ca/plan_du_canada/index.html

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La Presse # 10

nous vendre nos autos pour la casse ou fermer le chauffage en hiver ? Combien cela va-il coûter à une famille de quatre personnes de participer à l'effort mondial pour protéger notre climat?